

**LISTE DES EMPLOIS VACANTS.**

**ECOLE SUPERIEURE DES ARTS**  
**Institut national supérieur des arts du spectacle et techniques de diffusion (INSAS)**  
 Rue Thérésienne, 8  
 1000 Bruxelles

<b>Emploi n°</b>	<b>Fonction</b>	<b>Domaine</b>	<b>Catégorie du cours</b>	<b>Intitulé Générique</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Volume</b>	<b>Diviseur</b>	<b>Lieu(x)</b>	<b>Remarques</b>
18.6.2.1	Assistant	ASTDC	Artistique	Interprétation et mise en scène	Régie	5	20	Bruxelles	**
18.6.2.2	Assistant	ASTDC	Artistique	Interprétation	Interprétation	1	10	Bruxelles	**
18.6.3.3	Chargé d'enseignement	ASTDC	Artistique	Prise de vues et traitement de l'image	Prise de vues	3	20	Bruxelles	*
18.6.3.4	Chargé d'enseignement	ASTDC	Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle	Philosophie	1	20	Bruxelles	*
18.6.4.5	Professeur type court	ASTDC	Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle	Électronique audio	1	16	Bruxelles	*
18.6.4.6	Professeur type court	ASTDC	Technique	Théorie et pratique du son	Techniques de mesures électroacoustiques	1	16	Bruxelles	
18.6.4.7	Professeur type court	ASTDC	Artistique	Cinéma	Réalisation	1	16		
18.6.4.8	Professeur type court	ASTDC	Artistique	Cinéma	Image	3	16	Bruxelles	
18.6.4.9	Professeur type court	ASTDC	Technique	Stages		1	16	Bruxelles	*
18.6.4.10	Professeur type court	ASTDC	Artistique	Cinéma	Réalisation	2	16	Bruxelles	*
18.6.4.11	Professeur type court	ASTDC	Technique	Stages		1	16	Bruxelles	
18.6.4.12	Professeur type court	ASTDC	Technique	Suivi du mémoire		1	16	Bruxelles	
18.6.4.13	Professeur type court	ASTDC	Technique	Théorie et pratique de l'image	Sensitométrie	1	16	Bruxelles	*
18.6.4.14	Professeur type court	ASTDC	Artistique	Radio-TV	Réalisation radio-télévision	2	16	Bruxelles	
18.6.4.15	Professeur type court	ASTDC	Artistique	Prise et traitement du son	Traitement du son	1	16	Bruxelles	*
18.6.4.16	Professeur type court	ASTDC	Technique	Théorie et pratique du son	Techniques numériques	1	16	Bruxelles	*
18.6.4.17	Professeur type court	ASTDC	Artistique	Montage et pratique scripte	Montage son	1	16	Bruxelles	*
18.6.4.18	Professeur type court	ASTDC	Technique	Théorie et pratique du son	Techniques de mesures électroacoustiques	1	16	Bruxelles	*
18.6.4.19	Professeur type court	ASTDC	Technique	Théorie et pratique du son	Travaux d'application électroacoustique	1	16	Bruxelles	*
18.6.4.20	Professeur type court	ASTDC	Artistique	Prise de vues et traitement de l'image	Prise de vues	2	16	Bruxelles	
18.6.4.21	Professeur type court	ASTDC	Artistique	Montage et pratique scripte	Montage image	1	16	Bruxelles	
18.6.5.22	Professeur type long	ASTDC	Technique	Écriture	Documentaire	1	12	Bruxelles	
18.6.5.23	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Radio-TV	Réalisation radio-télévision	2	12	Bruxelles	
18.6.5.24	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Cinéma	Réalisation	4	12	Bruxelles	
18.6.5.25	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Interprétation et mise en scène	Interprétation et mise en scène	3	12	Bruxelles	*
18.6.5.26	Professeur type long	ASTDC	Technique	Écriture	Scénario	2	12	Bruxelles	*
18.6.5.27	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Formation vocale	Travail de la voix	2	12	Bruxelles	
18.6.5.28	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Cinéma	Réalisation	3	12	Bruxelles	*

18.6.5.29	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Interprétation et mise en scène	Interprétation et mise en scène	2	12	Bruxelles	*
18.6.5.30	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Interprétation et mise en scène	Interprétation et mise en scène	6	12	Bruxelles	*
18.6.5.31	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Radio-TV	Réalisation radio-télévision	3	12	Bruxelles	*
18.6.5.32	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Cinéma	Réalisation	3	12	Bruxelles	*
18.6.5.33	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Cinéma	Réalisation	1	12	Bruxelles	*
18.6.5.34	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Montage et pratique scripte	Montage image	1	12	Bruxelles	
18.6.5.35	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Interprétation et mise en scène	Interprétation et mise en scène	3	12	Bruxelles	*
18.6.5.36	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Cinéma	Montage	2	12	Bruxelles	
18.6.5.37	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Prise et traitement du son	Traitement du son	1	12	Bruxelles	*
18.6.5.38	Professeur type long	ASTDC	Technique	Évolution des formes artistiques	Littératures dramatiques	1	12	Bruxelles	*
18.6.5.39	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Cinéma	Réalisation	2	12	Bruxelles	
18.6.5.40	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Montage et pratique scripte	Montage image	1	12	Bruxelles	
18.6.5.41	Professeur type long	ASTDC	Technique	Suivi du mémoire		1	12	Bruxelles	
18.6.5.42	Professeur type long	ASTDC	Artistique	Cinéma	Image	1	12	Bruxelles	

\* Emploi occupé en 2017-2018 par un temporaire à durée déterminée

\*\* Renouvellement mandat assistant

- ANNEXE I -

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

**COORDONNÉES DU CANDIDAT**

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE..... NATIONALITE :..... SEXE : M / F

ADRESSE (RUE + N°) : .....

CODE POSTAL : ..... LOCALITE : .....

PAYS : .....

TELEPHONE : ..... GSM : .....

E-MAIL (en majuscule).....

**TITRES DE CAPACITE RECONNUS PAR LA FEDERATION WALLONIE BRUXELLES**

**(diplômes, équivalence de diplômes, reconnaissance de notoriété délivrée par la Commission de reconnaissance d'expérience utile et de notoriété des Ecoles supérieures des Arts organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Je suis titulaire des titres requis suivants (joindre une seule copie de ces titres, même si candidature multiple):

<i>Dénomination exacte et complète</i>	<i>Date de délivrance</i>	<i>Etablissement</i>

**SITUATION ACTUELLE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ARTISTIQUE ORGANISE PAR  
LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES**

Si vous travaillez actuellement dans une Ecole supérieure des Arts organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Intitulé exact de la(es) fonction(s) <b>actuellement</b> exercée(s) <sup>1</sup> et du(es) cours dispensé(s)	Statut <sup>2</sup>	Volume de la charge	Date <sup>3</sup>	Nom de l'établissement <sup>4</sup>

Fait à ....., le .....

(signature précédée de la mention manuscrite « certifié sur l'honneur sincère et véritable »)

<sup>1</sup> Soit accompagnateur, soit professeur, soit chargé d'enseignement, soit assistant, soit conférencier

<sup>2</sup> Soit N (nommé à titre définitif), soit D (en disponibilité), soit TDI (temporaire à durée indéterminée), soit TDD (temporaire à durée déterminée).

<sup>3</sup> Indiquer la date du début de la nomination ou de la désignation selon le cas.

<sup>4</sup> Soit Arts<sup>2</sup>, soit CRBxl (Conservatoire Royal de Bruxelles), soit CRLg (Conservatoire royal de Liège), soit La Cambre, soit l'INSAS.

**- ANNEXE II (1/2) –  
ACTE DE CANDIDATURE**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Nom et coordonnées de l'Ecole supérieure des Arts auprès de laquelle vous introduisez votre candidature :**

.....

.....

.....

Numéro de l'emploi vacant sollicité	Fonction <sup>5</sup>	Domaine <sup>6</sup>	Catégorie du cours <sup>7</sup>	Intitulé générique	Spécialité	Volume/ Diviseur	A indiquer ci-dessous (soit DCA, soit DM, soit DEC, soit TDIEC, soit CTDI, soit CTDD) <sup>8</sup>

<sup>5</sup> Soit assistant, accompagnateur, professeur, chargé d'enseignement ou conférencier.

Les candidats pour les emplois de chargé d'enseignement doivent faire preuve d'une expérience utile de six ans dans la fonction de professeur, d'accompagnateur ou d'assistant, dont deux ans au moins dans l'Ecole supérieure des Arts où est effectuée la désignation.

<sup>6</sup> Soit APVE, MUS, TAP ou ASTDC.

<sup>7</sup> Soit A (artistique), T (technique) ou G (général)

<sup>8</sup> DCA= demande de changement d'affectation, valable uniquement si vous êtes actuellement membre du personnel en disponibilité par défaut d'emploi dans une ESA organisée par la FWB ;

DM = demande de mutation valable uniquement si vous êtes actuellement nommé dans une ESA organisée par la FWB ;

DEC = demande d'extension de charge, valable uniquement si vous êtes actuellement nommé dans une ESA organisée par la FWB ;

TDIEC= demande d'extension de charge, valable uniquement si vous êtes actuellement temporaire à durée indéterminée dans une ESA organisée par la FWB ;

CTDI = demande de désignation à durée indéterminée, valable uniquement pour les candidats qui ont été désignés à durée déterminée pour l'année académique 2017-2018 dans un emploi d'accompagnateur, de chargé d'enseignement ou de professeur déclaré vacant lors de l'appel au Moniteur belge de mars 2017, ou pour l'année académique 2016-2017 dans un emploi déclaré vacant d'accompagnateur, de chargé d'enseignement et de professeur, si lors de l'appel au Moniteur belge de mars 2016 et dont la désignation a été reconduite une seconde fois à durée déterminée pour l'année académique 2017-2018, peuvent être désignés à durée indéterminée dans l'emploi vacant qu'ils occupaient, à condition que le rapport sur leur manière de servir établi par le directeur de l'Ecole supérieure des Arts porte la mention « a satisfait ». Les candidats désignés au cours de l'année académique 2017-2018 en application de l'article 105 du décret du 20 décembre 2001 ne sont pas concernés.

CTDD = demande de désignation à durée déterminée, pour tout les autres cas.

- ANNEXE II (2/2) –

**SI VOUS N'ÊTES PAS TITULAIRE DU TITRE DE CAPACITE REQUIS**

**Si vous n'êtes pas titulaire de titres de capacité**, êtes-vous en possession d'une reconnaissance de notoriété tenant lieu, à titre personnel, des titres nécessaires ?

Oui. Dans ce cas, elle devra être jointe à la présente.

Non. Dans ce cas, une demande de reconnaissance de notoriété doit être adressée auprès de la Commission compétente, dans les délais fixés par le présent appel. La preuve de l'envoi de la demande (récépissé de l'envoi recommandé) est à joindre au présent formulaire. Les informations nécessaires et les instructions à suivre font l'objet de la circulaire n° 6458, publiée le 5 décembre 2017 et sont consultables sur le portail d'accès aux circulaires émises par Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : <http://www.enseignement.be/circulaires>.

La condition de la notoriété ne sera remplie que lorsque l'Administration recevra la copie de la notification au candidat de la reconnaissance de notoriété par le Gouvernement de la Communauté française.

**EXPERIENCE UTILE (uniquement pour certaines fonctions de cours artistiques)**

Si vous postulez un emploi d'accompagnateur ou de professeur ou de chargé d'enseignement pour les cours artistiques, vous devez être en possession d'une décision du Gouvernement reconnaissant une expérience utile de 5 ans pour le cours que vous sollicitez.

L'expérience utile en cause est constituée par les services accomplis dans le secteur privé ou public; il s'agit de l'expérience acquise – hors enseignement – par l'exercice d'un métier, d'une profession ou d'une pratique artistique.

Etes-vous en possession de ce document pour le cours que vous postulez ?

Oui. Dans ce cas, le joindre en annexe.

Non. Dans ce cas, le candidat est invité à introduire une demande de reconnaissance d'expérience utile auprès de la commission compétente dans les délais fixés par le présent appel. La preuve de l'envoi de la demande (récépissé de l'envoi recommandé) est à joindre au présent formulaire. Les informations nécessaires et les instructions à suivre font l'objet de la circulaire n° 6458, publiée le 5 décembre 2017 et sont consultables sur le portail d'accès aux circulaires émises par Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : <http://www.enseignement.be/circulaires>.

La condition de l'expérience utile ne sera remplie que lorsque l'Administration recevra la copie de la notification au candidat de la reconnaissance de l'expérience utile par le Gouvernement de la Communauté française.

**DECLARATION FINALE**

En signant ce formulaire de candidature, j'ai pris connaissance des conditions de recrutement et accepte que, dans le cas d'une désignation, celle-ci ne soit valide qu'une fois que tous les documents nécessaires à la vérification des conditions de désignation soient parvenus à l'Administration et aient été vérifiés par ses services.

J'ai pris connaissance du fait que les candidatures incomplètes, notamment celles qui ne comprendraient pas un projet pédagogique et artistique, mais également de ce que le **défaut de double envoi (sous pli recommandé à l'Administration et également auprès de chaque établissement sollicité)**, ne seront pas jugées valables et ne seront pas examinées par les Commissions compétentes.

J'ai pris connaissance de ce qu'aucun document envoyé après la date-limite de remise des candidatures ne sera accepté et transmis aux écoles concernées et que les documents remis à l'appui de ma candidature ne pourront pas être récupérés.

Fait à ....., le .....

(signature précédée de la mention manuscrite « certifié sur l'honneur sincère et véritable »)

Ce formulaire est à envoyer – par lettre recommandée à la Poste – au :

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
**Direction générale des Personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
**Direction de la Carrière**  
**Boulevard Léopold II, 44 – Bureau 3<sup>E</sup>319**  
**1080 Bruxelles**

AU PLUS TARD LE 16 MARS 2018

(Cachet de la Poste faisant foi)

**- ANNEXE III -**

**ETAT DES SERVICES PRESTES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ARTISTIQUE (ESA)**

<b>ETABLISSEMENT</b>	<b>FONCTION EXERCEE ET COURS DISPENSE</b>	<b>A titre TDI, TDD, définitif...</b>	<b>VOLUME DE LA CHARGE</b>	<b>DATE DE DEBUT - DATE DE FIN DE CHAQUE PRESTATION</b>

Fait à ....., le .....

(signature précédée de la mention manuscrite « certifié sur l'honneur sincère et véritable »)